



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX VALLÉES

Publié sur Site officiel de la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V) - Oise < Picardie (<https://www.deuxvallees.fr>)

[Accueil](#) > Le tri des déchets simplifié !

Le tri des déchets simplifié ! ^[1]



^[1]

Depuis le 1er juillet 2019, vous pouvez désormais mettre dans votre bac jaune TOUS les emballages et les papiers. Découvrez ce que vous pouvez déposer et pourquoi il est important de le faire.

En dehors du verre, vous pouvez désormais déposer tous vos emballages sans exception dans le bac jaune. Cela concerne les emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique. Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider. Une fois vos emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Les emballages que vous triezy sont collectés et apportés en centre de tri à Amiens, où ils sont séparés par famille de matériau (papier-carton, acier, aluminium, plastique, verre). C'est une réalité, un geste simple qui bénéficie à tous !

Ne pas « jeter le bébé avec l'eau du bain »

Quelques jours avant le changement des consignes de tri (au 1er juillet 2019), un reportage de Kombini ^[2] a mis en évidence des dysfonctionnements dans le traitement des plastiques au niveau national.

Vous avez découvert – comme nous – que certains plastiques avaient été envoyés en Asie pour y être retraités sans que cela soit le cas. La pollution des rivières et de l'air y est évidente. Nous ne sommes absolument pas concernés par ce nouveau scandale. Toutefois, il porte le discrédit sur notre travail et votre geste de tri. Pourtant, il est important de ne pas « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Quelques margoulins font peser des soupçons sur toute une filière, c'est regrettable. Mais sachez que l'ensemble des déchets que vous déposez dans les bacs de recyclage sont retraités dans les règles !

#LePlastiqueNonMerci

Il faut toutefois savoir que si 100% de vos emballages et papiers seront bien triés, il n'existe pas toujours la filière de recyclage pour chaque emballage. D'où, l'important travail que nous menons depuis 2011 sur la prévention déchets. Aujourd'hui, vous le savez certainement, l'enjeu principal porte sur le fait de ne pas produire de déchet. Nous pouvons agir et choisir des produits réutilisables, éco-labellisés, rechargeables..., idéalement sans plastique. Mais, quand il n'existe pas d'alternative, surtout déposez-le dans le bac jaune.

Pour les emballages triés en France, Le rapport de CITEO [3] donne les chiffres suivants, le recyclage est fait :

- à 88% en France,
- à 11% en Europe
- et seulement à 1% ailleurs dans le monde.

C'est sur les 1% que ce scandale porte. Cela n'enlève rien à l'ignominie de cette escroquerie mais sachez qu'il n'en est rien pour vos déchets. Aujourd'hui, nous gérons directement la reprise des matériaux et nous pouvons assurer la traçabilité de vos déchets.

Le tri des emballages change ! [4]

Avec les nouvelles consignes nous allons très certainement faire mieux. D'ici 2022, la simplification des consignes de tri concernera 100% des français. Pour la CC2V, les nouvelles consignes de tri remplacent les consignes présentes sur les emballages.

Pour vous aider :

- C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Déposez vos emballages en vrac dans le bac.

Compacter : OUI

Imbriquer : NON

Pour gagner de la place, nous recommandons de compacter les emballages – aplatir les cartons, réduire la taille de la bouteille en la pliant sur elle-même et en remettant le bouchon... Mais attention, il ne faut pas imbriquer les emballages, c'est-à-dire mettre une bouteille dans un carton. Car cela rend impossible le recyclage. Merci d'avance !

Poids:

-20

URL source: <https://www.deuxvallees.fr/record/le-tri-des-dechets-simplifie>

Liens

[1] <https://www.deuxvallees.fr/record/le-tri-des-dechets-simplifie>

[2] <https://news.konbini.com/planete/video-scandale-plastique-francais-exporte-malaisie/>

[3] <https://www.citeo.com/>

[4] <https://www.calameo.com/books/000007695afc8bf5ce87a>